



**HAL**  
open science

## Le semestre renouvelé

Laure Echalier, Charlotte Thouin

► **To cite this version:**

Laure Echalier, Charlotte Thouin. Le semestre renouvelé. Colloque international : Apprendre, Transmettre, Innover à et par l'Université, Groupe de Recherche Interdisciplinaire du programme IDEFI-UM3D, Jun 2015, Montpellier, France. <hal-01276420>

**HAL Id: hal-01276420**

**<https://hal.science/hal-01276420v1>**

Submitted on 19 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

# Le semestre renouvelé

**Laure Echalier**

Département de Lettres classiques, équipe CRISES, université Paul-Valéry Montpellier 3

[laure.echalier@univ-montp3.fr](mailto:laure.echalier@univ-montp3.fr)

**Charlotte Thouin**

Mission Idefi-UM3D, université Paul-Valéry Montpellier 3

[charlotte.thouin@univ-montp3.fr](mailto:charlotte.thouin@univ-montp3.fr)

## Résumé

À l'université Paul-Valéry Montpellier 3, l'Initiative D'Excellence en Formation Innovante « Semestre renouvelé » propose aux étudiants de L1 ayant obtenu entre 9,1 et 9,99 au premier semestre de participer à 3 semaines de remédiation méthodologique et disciplinaire en fin d'année. Au terme de ce stage, il leur est possible de valider leur S1. Cet article analyse l'influence du dispositif sur la réussite et sur la poursuite d'étude des participants aux deux premières sessions (2012-2013 et 2013-2014).

Environ 30% de la population visée s'inscrit chaque année au semestre renouvelé. 78 % des étudiants de la cohorte de 2012-2013 et 88% de 2013-2014 ont validé le semestre renouvelé.

L'analyse du devenir des étudiants deux ans après leur participation au semestre renouvelé démontre un impact positif du dispositif sur la poursuite d'études : 77% des participants de 2012-2013 ont choisi de poursuivre leurs études dans le supérieur et parmi eux, 43% sont actuellement inscrits en troisième année de licence, donc en ayant rattrapé leur retard. En revanche, les étudiants qui ne valident pas leur S2 et sont AJAC L1-L2 restent fragiles, un certain nombre de leurs difficultés ne semblant pas résolues.

Enfin, les résultats de l'enquête de satisfaction renseignée par les étudiants mettent particulièrement en évidence la question de la période où est proposée le dispositif. Pourtant, le choix d'un positionnement tardif s'appuie précisément sur le constat qu'un étudiant doit d'abord prendre conscience de ses propres lacunes avant de pouvoir s'engager dans un dispositif de remédiation.

## **1. Introduction**

Le semestre renouvelé fait partie des Initiatives D'Excellence en Formation Innovante du programme IDEFI-UM3D proposées par l'université Paul-Valéry. Au coeur de l'axe « Différence des approches pédagogiques et des rythmes d'apprentissage », cette action propose aux étudiants de L1 de bénéficier d'une remédiation disciplinaire et méthodologique en fin d'année universitaire. D'abord expérimentée sur deux filières, l'expérience a été étendue en 2012-2013 à l'ensemble des composantes de l'université afin de garantir une équité de traitement des étudiants.

## **2. Présentation du dispositif**

### **2.1. Contexte et objectifs du semestre renouvelé**

Le semestre renouvelé est un dispositif proposé par l'université Paul-Valéry aux étudiants volontaires ayant obtenu entre 9,1/20 et 9,99/20 au Semestre 1 de la L1. Ces étudiants ne sont pas en échec lourd mais n'ont pas réussi à valider leur S1 soit parce qu'ils ont eu du mal à s'adapter rapidement à la vie universitaire (Coulon, 1997 ; Grignon, 2000), accusant un retard préjudiciable dans le cadre du contrôle continu, soit parce qu'ils éprouvent des difficultés d'ordre méthodologique (Delhaxhe et al., 2011). Un courriel est envoyé à l'ensemble des étudiants potentiellement concernés. Il décrit le dispositif et indique les modalités d'inscription dans les composantes.

La mise en place du dispositif découle d'un double constat :

- un redoublement en L1 est rarement productif, même pour ces étudiants; démobilisés et n'ayant pas profité d'aide spécifique, ils obtiennent souvent de moins bons résultats la seconde année que la première. C'est également une des raisons pour lesquelles l'université a fait le choix de maintenir les dispositifs d'AJAC en les interdisant sur des années non contiguës (L1-L3), en durcissant les conditions mais en faisant valoir la compensation entre semestres : l'étudiant est admis AJAC s'il a obtenu plus de 40 ECTS sur l'année ;
- les étudiants profitent rarement des dispositifs de soutien et de tutorat mis en place en début d'année universitaire. On ajoutera que l'auto-positionnement de ces étudiants obtenant entre 9 et 9,99 de moyenne est rendu d'autant plus difficile qu'ils ne sont pas très loin d'atteindre 10/20.

L'objectif du semestre renouvelé est donc de permettre à ces étudiants de valider leur S1 mais aussi et surtout de leur donner les moyens d'aborder mieux armés et plus sereinement leur

seconde année d'études en les contraignant, grâce à la possibilité de valider leur semestre, à suivre un stage intensif.

## **2.2. Organisation matérielle du semestre renouvelé**

Il s'agit d'un stage intensif de 3 semaines organisé en juin de la manière suivante : des groupes au maximum de 20 étudiants; 90h de présence étudiant (6h / jour) dont 75h de cours (5h/jour). La 6<sup>e</sup> heure quotidienne est prévue dans l'emploi du temps étudiant et est consacrée à la préparation des exercices ou travaux collectifs ainsi qu'aux rencontres prévues avec l'enseignant référent, à raison d'un enseignant référent par groupe (ou davantage selon le choix et les disponibilités de l'équipe pédagogique). L'enseignant référent est responsable de l'organisation pédagogique du semestre renouvelé et reçoit chaque étudiant au moins une fois avant la formation ou au début de celle-ci puis une fois à la fin.

## **2.3. Contenu pédagogique du semestre renouvelé**

L'organisation pédagogique du semestre renouvelé dépend de l'équipe pédagogique de la filière. Elle doit, néanmoins, suivre les principes suivants.

Il ne s'agit pas de refaire les cours du S1 en trois semaines mais bien d'offrir aux étudiants un enseignement qui fasse une grande place à la méthodologie du travail universitaire, à l'expression écrite et orale, aux travaux personnels et en groupe. Ce sont en effet les lacunes dans ces domaines qui expliquent massivement l'échec en S1 (Delhaxhe et al., 2011).

Selon les difficultés qu'ont rencontrées les étudiants concernés et selon les spécificités de la filière, les équipes peuvent ainsi choisir l'une des répartitions suivantes : 1/3 méthodologie, 1/3 expression écrite et orale, 1/3 disciplinaire ; 1/3 méthodologie, 1/3 disciplinaire, 1/3 ouverture ; 1/3 méthodologie, 2/3 disciplinaire<sup>1</sup>. Selon les effectifs concernés, les cours de méthodologie, d'expression écrite et orale ainsi que d'ouverture peuvent être mutualisés au sein d'une composante et ou d'un groupe de filières de même domaine.

## **2.4. Évaluation du semestre renouvelé**

Le travail fourni et les acquisitions des étudiants sont évalués par les enseignants sous forme de contrôle continu. Ces évaluations donnent lieu ou non à une validation du semestre (une seule note de 10/20 pour l'ensemble du semestre, ce qui ne permet pas de compensation avec le 2<sup>e</sup> semestre). Cette validation est confirmée en jury annuel.

---

<sup>1</sup>Exemple de programme

**Lettres** : méthodologie de l'expression écrite et orale (25h); méthodologie de l'analyse littéraire (18h); grammaire française (17h); latin (15h).

D'un point de vue pratique, le semestre renouvelé est pris en compte dans Apogée comme une sorte de « 3<sup>e</sup> évaluation ». Les résultats de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> évaluation restent donc dans le dossier de l'étudiant. La création de cette « 3<sup>e</sup> évaluation » permettra en outre de suivre les étudiants concernés les années suivantes afin d'estimer l'impact du dispositif à moyen terme.

### **3. Méthodologie du recueil des données**

#### **3.1. Suivi de cohorte**

Le suivi des étudiants ayant participé au semestre renouvelé en 2012-2013 et 2013-2014 a été réalisé par le service de l'Observatoire de la Vie Etudiante. Il a permis d'extraire à la fois des données sur les caractéristiques des bénéficiaires (filière de baccalauréat, année d'obtention et académie, obtention d'une bourse sur critères sociaux et échelon, situation antérieure) et des informations sur le parcours et les résultats ultérieurs des participants au dispositif.

Ces données permettent de mesurer l'impact individuel du dispositif sur les participants mais également d'effectuer des comparaisons avec l'ensemble des étudiants de L1.

#### **3.2. Satisfaction des participants au semestre renouvelé**

Dans un double objectif, mesurer la satisfaction des bénéficiaires et améliorer le dispositif, une enquête de satisfaction en ligne a été conçue et renseignée par les participants au semestre renouvelé des promotions 2012-2013 et 2013-2014. Le questionnaire comprend 15 items regroupés en cinq catégories : une rubrique « caractérisation » qui comprend des questions relatives à l'âge, au genre, à la filière de baccalauréat, une rubrique « communication » qui mesure la satisfaction des participants quant à la présentation du dispositif et aux modalités de contact, une rubrique « contenu » qui comprend des items explorant la satisfaction des bénéficiaires quant aux enseignements proposés durant le semestre Renouvelé, une rubrique « organisation » qui permet aux participants de s'exprimer sur le fonctionnement du semestre renouvelé (emplois du temps, mise à disposition du matériel ...) et une rubrique « poursuite d'études » qui mesure la portée du dispositif sur la motivation des étudiants à continuer leurs études à l'université. Une partie libre, enfin, permet aux étudiants de développer les aspects positifs et négatifs du semestre renouvelé.

L'enquête est proposée aux étudiants lors de la dernière semaine de stage. Les équipes enseignantes accompagnent les participants en salle informatique afin qu'ils puissent se connecter sur leur Environnement Numérique de Travail et renseigner le questionnaire.

## 4. Bilan des deux premières promotions

### 4.1. Caractérisation des étudiants inscrits au semestre renouvelé

#### 2012-2013

La répartition entre diplômes d'origine est globalement identique à celle de l'ensemble des licences 1. On constate néanmoins une légère sous-représentation des bac S (-8%), dont le taux de réussite en L1 est meilleur, et une surreprésentation des bac pro (+5%) et surtout techno (+9%) dont le taux de réussite en L1 est faible. Le taux de boursiers est plus élevé que dans l'ensemble des L1 (+16,5%). Le groupe le plus important est celui des boursiers taux 6 (+7,4%).

#### 2013-2014

La répartition entre diplômes d'origine est globalement identique à celle de l'ensemble des licences 1. On constate néanmoins une légère sous-représentation des bac S (-7%) dont le taux de réussite en L1 est meilleur. La surreprésentation des bac pro (+2%) et techno (+2%), est moins marquée que l'année précédente. Le taux de boursiers reste plus élevé que dans l'ensemble des L1 (+10,4%); la répartition entre les échelons de bourse est plus équilibrée. Les taux 4 et 0 sont les plus représentés.

Le dispositif est mieux partagé par les étudiants de la seconde promotion. Se sentent en effet davantage concernés des étudiants non boursiers ou non boursiers à des taux élevés. Le taux de bacheliers pro ou techno est légèrement moins élevé.

### 4.2. Bilan chiffré sur un an

Tableau 1 – Les participants.

	2012-2013	2013-2014
Population potentiellement concernée	419	450
Participants inscrits au dispositif	135 (32%)	140 (31%)
Participants reçus au Semestre renouvelé	105 (78%)	123 (88%)

#### Année 2012-2013

96 étudiants obtiennent le semestre renouvelé et s'inscrivent en L2 (31 sont admis sans dette et 65 sont en AJAC). Parmi les 33 étudiants qui n'ont pas obtenu le semestre renouvelé, 13 l'ont abandonné car ils ont compensé seuls leur année (7 ont été admis en L2 et 6 en AJAC).

## Année 2013-2014

113 étudiants ayant obtenu le semestre renouvelé s'inscrivent en L2, 2 en L3. Parmi les 17 étudiants qui n'ont pas obtenu le semestre renouvelé, 7 l'ont abandonné car ils ont compensé seuls leur année (3 ont été admis en L2 et 4 en AJAC).

La part d'étudiants qui s'inscrivent au dispositif est sensiblement la même sur les deux années. Le taux de réussite est plus élevé, étudiants et enseignants ayant mieux investi le dispositif. La part d'étudiants reçus au semestre renouvelé et qui se réinscrit à l'université est la même (91,5%).

### 4.3. Bilan chiffré sur deux ans

Le bilan le plus intéressant à faire est celui qui permet de suivre les étudiants sur plusieurs années; c'est la réussite, et non plus seulement la poursuite d'études à l'université qui peut en effet être observée. La première promotion observable sur deux ans est celle de 2012-2013.

Tableau 2 - Situation en 2014-2015 des étudiants reçus au semestre renouvelé 2012-2013 et encore inscrits à l'université.

	Inscriptions n +2											
	Abandon n+1 et n +2		AJAC L1-L2		L2		AJAC L2-L3		L3/LP		M1	
	effectif	% par diplôme	effectif	% par diplôme	effectif	% par diplôme	effectif	% par diplôme	effectif	% par diplôme	effectif	% par diplôme
34 L (32,38%)	6	17,64	8	23,53	4	11,76	4	11,76	10	29,41	2	5,88
23 ES (21,9%)	7	30,43	5	21,74	2	8,7	1	4,35	7	30,43	1	4,35
5 bac S (4,76%)	1	20		0		0		0	4	80		0
23 bac STG (21,9%)	7	30,44	3	13,04	1	4,35	3	13,04	8	34,78		0
2 bac STI (1,9%)				0		0		0	2	100		0
9 bac pro tert. (8,57%)	2	22,22	4	44,44	2	22,22		0	1	11,11		0
4 bac pro ind. (3,8%)			2	50	1	25	1	25		0		0
1 DAEU (0,95%)				0		0		0	1	100		0
5 Autres (4,76%)	1	20		0	2	40		0	2	40		0
	24		22		12		9		35		3	
% Total	22,86		20,95		56,2							
% réinscrits n+2			27		44,76							

Les résultats sont vraiment encourageants. On peut en effet constater qu'un peu moins d'1/4 seulement a abandonné son cursus universitaire dans les deux ans. Il faut néanmoins souligner que les étudiants prêts à travailler de manière intensive pendant 3 semaines font partie des étudiants que l'on peut qualifier de motivés.

Parmi les étudiants réinscrits à l'université, 44,76% ont réussi à rattraper leur retard puisqu'ils sont inscrits en AJAC L2-L3, L3 ou M1. Près de 15% ont en outre réussi à franchir la barrière de la L1 puisqu'ils sont inscrits en L2.

En revanche, 27% des étudiants encore inscrits à l'université demeurent en AJAC L1-L2 au bout de deux ans. Parmi cette population, les bac pro sont sur-représentés car leurs difficultés sont plus lourdes à surmonter. On constate également une présence importante de Bac L et ES dont on peut penser qu'ils estiment être à leur place à l'université et qu'ils ne souhaitent pas se réorienter ou abandonner leurs études.

La situation des AJAC L1-L2 est sans doute plus positive que celle des redoublants, car elle s'inscrit dans une dynamique de réussite. Mais cette population reste en fait extrêmement fragile. L'expérience du semestre renouvelé et le suivi de cohortes conduisent ainsi à identifier des problématiques que nous connaissions mais que nous n'avons pas suffisamment prises en compte : les AJAC doivent faire l'objet d'un suivi particulier à la fois sur le plan disciplinaire mais également purement organisationnel. Ils doivent, par exemple, comprendre que l'acquisition des enseignements non obtenus en L1 est pour eux une priorité.

#### **4.4. Evaluation du dispositif par les étudiants**

Le retour des étudiants sur le dispositif est globalement positif à très positif (étudiants très motivés ; soutien utile en méthodologie et en disciplinaire ; effet positif du travail en petit groupe ; relations plus faciles avec des enseignants plus accessibles...).

Les points négatifs régulièrement soulevés sont : la quantité de travail personnel à fournir, l'emploi du temps mais aussi la période à laquelle a lieu le semestre renouvelé. Certains étudiants souhaiteraient en effet que ce dispositif intervienne entre le premier et le second semestre.

### **5. Le positionnement dans l'année du semestre renouvelé**

La question du "quand" est une question qui traverse l'ensemble des réflexions sur les dispositifs d'accompagnement et de remédiation. Les étudiants ne sont pas seuls à s'en emparer; c'est également le cas des enseignants qui ont été pour certains assez dubitatifs à l'idée de proposer un stage intensif de remédiation en fin d'année universitaire et non au début. Il est en effet parfaitement logique de vouloir proposer et user des dispositifs d'aide au moment où apparaissent les difficultés et non une fois que l'échec est consommé.

Pourtant, contre toute logique mais en relation avec des ressorts psychologiques connus, il apparaît que tant que les étudiants ne sont pas confrontés à l'échec ils ne recourent pas à ce

type d'aide. De fait, ce sont généralement les étudiants les moins en difficultés qui choisissent de participer aux dispositifs de remédiation au cours de l'année (Dion, 2006, Michaut, 2003).

Malgré les résultats du contrôle continu, les étudiants plus faibles restent sûrs de finir par obtenir la moyenne en fin de semestre. L'existence de la compensation semestrielle génère le même type de considération : l'échec au S1, dans l'esprit de beaucoup d'étudiants, sera compensé par la réussite au S2. On peut d'ailleurs supposer que c'est la raison pour laquelle un certain nombre d'étudiants, en attente de leurs résultats de S2, ne s'inscrivent pas au semestre renouvelé.

L'an prochain, parce qu'il faut continuer à expérimenter, le semestre renouvelé aura lieu en mai, c'est-à-dire entre les deux évaluations du S2. Cela permettra de rendre moins prégnante des considérations matérielles comme la continuité d'un bail de location au mois de juin ou celle d'un emploi saisonnier. Mais, surtout, l'intérêt pour les étudiants du semestre renouvelé se verra augmenté puisqu'il leur permettra de recevoir une aide dans la perspective de la seconde évaluation. On peut espérer que davantage en profiteront.

## **Conclusion**

Pour répondre aux difficultés d'adaptation au métier d'étudiants rencontrées par de nombreux nouveaux inscrits, le semestre renouvelé offre une remédiation qui allie renfort méthodologique et remise à niveau disciplinaire. Ce dispositif est proposé aux étudiants durant le mois de juin (fin d'année universitaire) à la fois pour des raisons liées à l'organisation (calendrier, disponibilité des salles et des équipes), mais aussi parce que, une fois connus les résultats du S1, les étudiants concernés ont pu réellement prendre conscience de leurs difficultés et de la nécessité de s'inscrire dans un dispositif d'aide.

Les premiers résultats mettent en évidence un effet positif sur la persévérance à la poursuite d'études dans le supérieur. Toutefois, la population des étudiants admis en AJAC reste en difficulté et semble nécessiter un suivi sur un plus long terme afin à la fois de pouvoir organiser leurs études et de pallier les lacunes non comblées durant la première année.

On notera également la surreprésentation des étudiants boursiers inscrits au dispositif qui interroge sur les difficultés économiques et extérieures au domaine de l'enseignement que peuvent rencontrer certains étudiants et qui influencent également leurs performances scolaires (Fack & Grenet, 2013).

## Références

Coulon, A. (1997). *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*. Paris : Presses universitaires de France.

Grignon, C. (2000). *Les étudiants en difficulté, pauvreté et précarité* (Rapport à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale).

Delhaxhe, M., Houart, M. & Pollet, M.Ch. (2011). Comment développer des compétences méthodologiques et organisationnelles ? In Ph. Parmentier (Dir.). *Recherches et actions en faveur de la réussite en première année universitaire. Vingt ans de collaboration dans la Commission « Réussite » du Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique*. Bruxelles : CIUF.

Dion, C. (2006). *Évaluation du processus et de l'effet d'un programme d'aide à la réussite des études en enseignement supérieur universitaire* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Trois-Rivières.

Fack, G.& Grenet, J. (2013). Improving College access and success for low-income students: evidence from a large need-based grant program. Paris School of Economics, *Workingpaper n°2013-33*

Michaut, C. (2003). L'efficacité des dispositifs d'aide aux étudiants dans les universités. *Recherche et formation*, 43, 101-114.